



Accès visiteurs - Pas d'interphone

Par N57

Bonjour,

Je suis actuellement locataire.

L'accès au hall de mon immeuble se fait par badge mais un digicode est encore actif. Le code n'a jamais été communiqué par la régie cependant en tapant les 4 premiers chiffres, l'accès s'ouvre.

Une porte d'accès à l'immeuble est également censée s'ouvrir par badge mais elle est cassée depuis des mois. Elle n'était déjà pas en état de fonctionner au moment où j'ai emménager en juillet.

Un courrier va être envoyé par les locataires de l'immeuble à la régie et exiger que soit réparé la porte et que quelque chose soit fait pour empêcher l'accès au hall de l'immeuble, squatté régulièrement par des étudiants dont les cours ont lieu en face.

Ma question concerne mon cas en particulier.

Je suis au 5ème étage sans ascenseur et je voulais savoir s'il était possible d'exiger de faire installer un ou deux interphones pour permettre à mes visiteurs ou au service d'urgence de santé (je pense notamment à son médecin auquel j'ai déjà dû faire appel et qui ont pu accéder à mon appartement grâce au digicode) d'accéder à mon appartement sans que je doive descendre et remonter ces 5 étages chaque fois?

Merci de votre réponse.

Par jury34

Bonjour,

L'exiger, non.

Le proposer à la copropriété, oui.

En avez vous déjà parlé avec votre propriétaire ?

Cordialement

Par N57

Je vous remercie de votre réponse.

Il est en fait impossible de communiquer avec le/la propriétaire qui est une SCI.

Le seul intermédiaire est une régie (décevante si l'on considère qu'ils ont refusé toutes mes demandes pour faire établir un état des lieux entrant et que les frais d'huissiers ont donc été à ma charge).

Par jury34

Essayez de voir avec eux alors ...

Cordialement